



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P196_2022

Date : 23/05/2022

OBJET : Fourniture de denrées alimentaires pour les besoins des cuisines centrales

Exposé

Les marchés publics de fournitures de denrées alimentaires destinés à approvisionner les cuisines centrales de Montebourg et des Pieux arrivent à échéance le 31 juillet 2022.

Pour renouveler ces marchés, deux procédures ont été lancées :

- un appel d'offres ouvert réparti en 27 lots,
- une procédure adaptée répartie en 29 lots.

Toutes deux ont été menées en vue de conclure des marchés publics de fournitures pluriannuels avec minimum et maximum de commandes annuels.

Le choix de ces procédures et de cet allotissement permet à l'agglomération de renforcer l'accès à ses marchés publics, notamment auprès des entreprises proposant des produits issus de circuits courts de commercialisation.

Ces consultations sont en effet l'aboutissement d'un travail de sourcing de plus d'une année qui a permis d'identifier les actions à même de simplifier et de dynamiser la mise en concurrence. Il est à noter par ailleurs que la préparation et la passation de ces futurs marchés s'inscrivent dans la démarche du projet alimentaire territorial porté par Le Cotentin.

Pour la procédure d'appel d'offres, 11 candidats ont répondu à la consultation avant la date limite de réception des plis, fixée au 1^{er} mars 2022.

Après analyse des candidatures, examen et classement des offres, la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 4 mai 2022, a attribué à l'unanimité les marchés pour :

Numéro et intitulé du lot	Attributaire
Lot n°2 Plats complets surgelés et aides culinaires	PASSION FROID
Lot n°3 Féculents, légumes et fruits surgelés	SYSCO FRANCE
Lot n°5 Pâtisseries, viennoiseries surgelées et desserts glacés	SYSCO FRANCE
Lot n°6 Poissons, fruits de mer et crustacés surgelés	SYSCO FRANCE
Lot n°7 Gamme végétale surgelée	A2S
Lot n°8 Viande fraîche de bœuf et veau issue de l'AB ou équivalent	SOCOPA
Lot n°9 Viande fraîche de bœuf	LA CHAISERONNE
Lot n°10 Viande fraîche de porc sous signe officiel de qualité	SOCOPA
Lot n°11 Charcuterie fraîche et produits dérivés	PASSION FROID
Lot n°12 Viande fraîche de veau, d'agneau et mouton	LA CHAISERONNE
Lot n°14 Viande fraîche de volaille sous signe officiel de qualité	SDA
Lot n°15 Viande fraîche de volaille	SDA
Lot n°16 Poisson frais fumé réfrigéré	TERRE AZUR (POMONA)
Lot n°17 Fruits et légumes frais	TERRE AZUR (POMONA)

Lot n°18 Fruits et légumes frais issus de l'AB ou équivalent	TERRE AZUR (POMONA)
Lot n°19 Légumes et féculents en 4 ^{ème} et 5 ^{ème} gamme issus de l'AB ou équivalent	TERRE AZUR (POMONA)
Lot n°20 Produits laitiers (lait, crème, beurre, fromages et produits lactés) et ovo produits frais	DIS FRAIS
Lot n°21 Fromages, yaourts et produits lactés issus de l'AB ou équivalent	PASSION FROID
Lot n°23 Epicerie sucrée	PRO A PRO
Lot n°24 Epicerie salée	PRO A PRO
Lot n°25 Epicerie sucrée issue de l'AB ou équivalent	EPISAVEURS
Lot n°26 Epicerie salée issue de l'AB ou équivalent	EPISAVEURS
Lot n°27 Eaux - Boissons - Sirops	PRO A PRO

La CAO, lors de cette même séance, a par ailleurs constaté l'infructuosité de la procédure pour les lots suivants :

- Lot n°1 : Viandes surgelées sous signe officiel de qualité,
- Lot n°4 : Fruits et légumes surgelées issues de l'AB ou équivalent,
- Lot n°13 : Agneau et mouton issus de l'AB ou équivalent,
- Lot n°22 : Lait, crème et beurre issus du commerce équitable.

Pour la procédure adaptée, 15 candidats ont répondu à la consultation avant la date limite de réception des plis, fixée au 1^{er} mars 2022.

Après analyse des candidatures, examen et classement des offres, les offres économiquement les plus avantageuses au regard des documents de la consultation ont été présentées par :

Numéro et intitulé du lot	Attributaire
Lot n°28 Chipolatas et saucisses	DIS FRAIS
Lot n°29 Charcuterie	TLC
Lot n°31 Saumon et truite frais et fumés	MANCHE MAREE
Lot n°32 Poisson frais	TERRE AZUR
Lot n°33 Pommes issus de l'AB ou équivalent	LA CLE DES CHAMPS
Lot n°34 Pommes	TERRE AZUR
Lot n°35 Produits maraîchers bruts de saison issus de l'AB ou équivalent pour la cuisine centrale des Pieux	TERRE AZUR
Lot n°36 Produits maraîchers bruts de saison issus de l'AB ou équivalent pour la cuisine centrale de Montebourg	TERRE AZUR
Lot n°37 Produits maraîchers bruts de saison pour la cuisine centrale des Pieux	TERRE AZUR
Lot n°38 Produits maraîchers bruts de saison pour la cuisine centrale de Montebourg	TERRE AZUR
Lot n°39 Pommes de terre crues prête à l'emploi (4 ^{ème} gamme)	LES FRITES DU VAL DE SAIRE
Lot n°40 Légumes crus prêt à l'emploi (4 ^{ème} gamme)	MANCHE POMME DE TERRE
Lot n°41 Yaourts et Fromages Blancs variés en pot fermiers ou artisanaux à base de lait de vache	DIS FRAIS
Lot n°42 Yaourts fermiers ou artisanaux en poche à base de lait de vache issue de l'AB ou équivalent	LA FERME DES GLYCINES
Lot n°43 Yaourts et Fromages Blancs variés issus de l'AB ou équivalent à base de lait de vache pour la cuisine centrale des Pieux	GAEC DU HAMEAU FLAUX
Lot n°44 Yaourts et Fromages Blancs variés issus de l'AB ou équivalent à base de lait de vache pour la cuisine centrale de Montebourg	GAEC DU HAMEAU FLAUX

Lot n°45 Yaourts et Fromages fermiers ou artisanaux à base de lait de chèvre pour la cuisine centrale des Pieux	CHEVRERIE DE LA HUBERDIERE
Lot n°46 Yaourts et Fromages fermiers ou artisanaux à base de lait de chèvre pour la cuisine centrale de Montebourg	CHEVRERIE DE LA HUBERDIERE
Lot n°49 Fromages à pâte molle	GAEC DU HAMEAU FLAUX
Lot n°52 Lait, Crème et Beurre issus de l'AB ou équivalent pour la cuisine centrale des Pieux	INTERBIO NORMANDIE
Lot n°53 Lait, Crème et Beurre issus de l'AB ou équivalent pour la cuisine centrale de Montebourg	INTERBIO NORMANDIE

La procédure est infructueuse pour les lots suivants :

- Lot n°30 : Viande fraîche de bœuf et de veau issue de l'AB ou équivalent,
- Lot n°47 : Yaourts et Fromages issus de l'AB ou équivalent à base de lait de chèvre pour la cuisine centrale des Pieux,
- Lot n°48 : Yaourts et Fromages issus de l'AB ou équivalent à base de lait de chèvre pour la cuisine centrale de Montebourg,
- Lot n°50 : Lait, Crème et Beurre fermiers ou artisanaux pour la cuisine centrale des Pieux,
- Lot n°51 : Lait, Crème et Beurre fermiers ou artisanaux pour la cuisine centrale de Montebourg,
- Lot n°54 : Œufs frais,
- Lot n°55 : Pains et viennoiseries fraîches pour la cuisine centrale des Pieux,
- Lot n°56 : Pains et viennoiseries fraîches pour la cuisine centrale de Montebourg.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2022_050 du 5 avril 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°4,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant les décisions prises à l'unanimité par la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 4 mai 2022 pour l'attribution des marchés passés après appel d'offres,

Décide

- **De signer** le marché public relatif au lot n°2 « Plats complets surgelés et aides culinaires » à POMONA « Passion Froid » (Hauts-de-France - Normandie - ZAC Object'ifs Sud - 240 rue Antoine Becquerel - 14123 IFS), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 20 000,00 € HT,

- **De signer** le marché public relatif au lot n°3 « Féculents, fruits et légumes surgelés » à SYSCO France (Service Marchés Publics CS 30041 76201 DIEPPE Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 16 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°5 « Pâtisseries, viennoiseries surgelées et desserts glacés » à SYSCO France (Service Marchés Publics CS 30041 76201 DIEPPE Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 10 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°6 « Poissons, fruits de mer et crustacés surgelés » à SYSCO France (Service Marchés Publics CS 30041 76201 DIEPPE Cedex) pour un montant minimum de commandes annuel de 2 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 40 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°7 « gamme végétale surgelée » à A2S (ZI du Porzo - Kervignac - CS 30143 - 56704 HENNEBONT Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 100,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 10 000, 00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°8 « Viande fraîche de bœuf et veau issue de l'AB ou équivalent » à SOCOPA VIANDES (Les abattoirs - 27110 LE NEUBOURG), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 25 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°9 « Viande fraîche de bœuf » à LA CHAISERONNE (Route d'Avranches - 50370 BRECEY), pour un montant minimum de commandes annuel de 2 500,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 25 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°10 « Viande fraîche de porc sous signe officiel de qualité » à SOCOPA VIANDES (Les abattoirs - 27110 LE NEUBOURG), pour un montant minimum de commandes annuel de 3 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 35 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°11 « Charcuterie fraîche et produits dérivés » à POMONA « Passion Froid » (Hauts-de-France - Normandie - ZAC Object'ifs Sud - 240 rue Antoine Becquerel - 14123 IFS), pour un montant minimum de commandes annuel de 2 500,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 30 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°12 « Viande fraîche de veau, d'agneau et de mouton » à LA CHAISERONNE (Route d'Avranches - 50370 BRECEY), pour un montant minimum de commandes annuel de 3 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 35 000,00 € HT,

- **De signer** le marché public relatif au lot n°14 « Viande fraîche de volaille sous signe officiel de qualité » à SDA - Société de Distribution Avicole (La Noëlle - 44154 ANCENIS Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 500,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 11 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°15 « Viande fraîche de volaille » à SDA – Société de Distribution Avicole (La Noëlle - 44154 ANCENIS Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 3 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 40 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°16 « Poisson frais fumé réfrigéré » à TERRE AZUR CHERBOURG GROUPE POMONA (ZI de Sauxmarais - 20 rue des Chênes - Tourlaville - 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 5 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°17 « Fruits et légumes frais » à TERRE AZUR CHERBOURG GROUPE POMONA (ZI de Sauxmarais - 20 rue des Chênes - Tourlaville - 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN), pour un montant minimum de commandes annuel de 4 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 60 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°18 « Fruits et légumes frais issus de l'AB ou équivalent » à TERRE AZUR CHERBOURG GROUPE POMONA (ZI de Sauxmarais - 20 rue des Chênes - Tourlaville - 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 30 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°19 « Légumes et féculents en 4^{ème} et 5^{ème} gamme issus de l'AB ou équivalent » à TERRE AZUR CHERBOURG GROUPE POMONA (ZI de Sauxmarais - 20 rue des Chênes - Tourlaville - 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 20 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°20 « Produits laitiers (lait, crème, beurre, fromages et produits lactés) et ovo produits frais » à DIS FRAIS (Rue de l'Avenir - 50500 ST-HILAIRE-PETITVILLE), pour un montant minimum de commandes annuel de 8 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 35 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°21 « Fromages, yaourts, et produits lactés issus de l'AB ou équivalent » à POMONA « Passion Froid » (Hauts-de-France - Normandie - ZAC Object'ifs Sud - 240 rue Antoine Becquerel - 14123 IFS), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 20 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°23 « Epicerie sucrée » à PRO à PRO Distribution - SAS Ets BLIN (Rue Jean-Baptiste Godin - 35590 SAINT GILLES), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 35 000,00 € HT,

- **De signer** le marché public relatif au lot n°24 « Epicerie salée » à PRO à PRO Distribution - SAS Ets BLIN (Rue Jean-Baptiste Godin - 35590 SAINT GILLES), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 45 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°25 « Epicerie sucrée issue de l'AB ou équivalent » à EPISAVEURS Groupe Pomona (3 Place Docteur Ténine - 92160 ANTONY), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 24 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°26 « Epicerie salée issue de l'AB ou équivalent » à EPISAVEURS Groupe Pomona (3 Place Docteur Ténine - 92160 ANTONY), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 16 000,00 € HT,
- **De signer** le marché public relatif au lot n°27 « Eaux - boissons - sirop » à PRO à PRO Distribution - SAS Ets BLIN (Rue Jean-Baptiste Godin - 35590 SAINT GILLES), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 5 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°28 « Chipolatas et saucisses » à DIS FRAIS (ZI du Mesnil, rue de l'Avenir – 50500 ST-HILAIRE-PETITVILLE), pour un montant minimum de commandes annuel de 500,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 2 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°29 « Charcuterie » à TLC (2 rue Condorcet - 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN), pour un montant minimum de commandes annuel de 1 000,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 8 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°31 « Saumon et truite frais et fumés » à MANCHE MAREE (ZA Produimer, rue du Port des Flamands - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 5 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°32 « Poisson frais » à TERRE AZUR GROUPE POMONA (Siège social : 3 Avenue du Docteur Ténine, 92184 Antony Cedex) pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 8 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°33 « Pommes issues de l'AB ou équivalent » à La Clé des Champs (25 rue du grand Saint Lin - 50700 VALOGNES), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 9 000, 00 € HT,

- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°34 « Pommes » à Terre Azur groupe Pomona (Siège social : 3 Avenue du Docteur Ténine, 92184 Antony Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 5 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°35 « Produits maraîchers bruts de saison issus de l'AB ou équivalent pour la cuisine centrale des Pieux » à Terre Azur groupe Pomona (Siège social : 3 Avenue du Docteur Ténine, 92184 Antony Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 2 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°36 « Produits maraîchers bruts de saison issus de l'AB ou équivalent pour la cuisine centrale de Montebourg » avec Terre Azur groupe Pomona (Siège social : 3 Avenue du Docteur Ténine, 92184 Antony Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 2 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°37 « Produits maraîchers bruts de saison pour la cuisine centrale des Pieux » à Terre Azur groupe Pomona (Siège social : 3 Avenue du Docteur Ténine, 92184 Antony Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 4 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°38 « Produits maraîchers bruts de saison pour la cuisine centrale de Montebourg » à Terre Azur groupe Pomona (Siège social : 3 Avenue du Docteur Ténine, 92184 Antony Cedex), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 3 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°39 « Pommes de terre crues prête à l'emploi (4^{ème} gamme) » à Les Frites du Val de Saire (14 rue des Hameaux - 50760 MONTFARVILLE), pour un montant minimum de commandes annuel de 500,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 10 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°40 « Légumes crus prêt à l'emploi (4^{ème} gamme) » à Manche Pomme de Terre (180 rue du moulin à vent 50710 Créances), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 3 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°41 « Yaourts et Fromages Blancs variés en pot fermiers ou artisanaux à base de lait de vache » à DIS FRAIS (ZI du Mesnil, rue de l'Avenir - 50500 ST-HILAIRE-PETITVILLE), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 4 000,00 € HT,

- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°42 « Yaourts fermiers ou artisanaux en poche à base de lait de vache issue de l'AB ou équivalent » à La ferme des Glycines (18 Fontaine Rose 50810 SAINT-JEAN-D'ELLE), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 2 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°43 « Yaourts et Fromages Blancs variés issus de l'AB ou équivalent à base de lait de vache pour la cuisine centrale des Pieux » au GAEC du Hameau Flaux (2 le hameau Flaux - 50480 PICAUVILLE), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 6 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°44 « Yaourts et Fromages Blancs variés issus de l'AB ou équivalent à base de lait de vache pour la cuisine centrale de Montebourg » au GAEC du Hameau Flaux (2 le hameau Flaux - 50480 PICAUVILLE), pour un montant minimum de commandes annuel de 50,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 500,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°45 « Yaourts et Fromages fermiers ou artisanaux à base de lait de chèvre pour la cuisine centrale des Pieux » à LA CHEVRERIE DE LA HUBERDIERE (14, le pommier 50480 LIESVILLE SUR DOUVE), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 1 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°46 « Yaourts et Fromages fermiers ou artisanaux à base de lait de chèvre pour la cuisine centrale de Montebourg » à LA CHEVRERIE DE LA HUBERDIERE (14, le pommier 50480 LIESVILLE SUR DOUVE), pour un montant minimum de commandes annuel de 50,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 150,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°49 « Fromages à pâte molle » au GAEC du Hameau Flaux (2 le hameau Flaux - 50480 PICAUVILLE), pour un montant minimum de commandes annuel de 100,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 2 000,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°52 « Lait, Crème et Beurre issus de l'AB ou équivalent pour la cuisine centrale des Pieux » à Inter Bio Normandie Services (51 Quai de Juillet 14000 Caen), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 2 500,00 € HT,
- **D'attribuer et de signer** le marché public relatif au lot n°53 « Lait, Crème et Beurre issus de l'AB ou équivalent pour la cuisine centrale de Montebourg » à Inter Bio Normandie Services (51 Quai de Juillet 14000 Caen), pour un montant minimum de commandes annuel de 200,00 € HT et un maximum de commandes annuel de 700,00 € HT,
- **De préciser** que ces marchés publics débiteront le 1^{er} août 2022 pour une durée d'un an et pourront ensuite être reconduits jusqu'au 31 juillet 2026,

- **De dire** que les dépenses feront l'objet d'imputations multiples,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE